

CÉRÉMONIE MILITAIRE - LA FLOTTE

## Remise des calots aux soldats du 3<sup>e</sup>RSMV

Le 6 juin dernier, à La Flotte, à l'issue de leurs cinq semaines de formation militaire initiale, une quarantaine de jeunes soldats du 3<sup>e</sup>Régiment du Service Militaire Volontaire (SMV) de La Rochelle ont reçu leur calot devant le monument aux morts de La Flotte.



Le 6 juin, remise de calots à une quarantaine de jeunes soldats du 3<sup>e</sup>Régiment du Service Militaire Volontaire.

Le SMV est une contribution du ministère des Armées dans le domaine de l'insertion citoyenne et professionnelle de jeunes Français de métropole et de l'étranger âgés de 18 à 25 ans exclus du marché de l'emploi.

Ce dispositif militaire, fondé sur l'acquisition volontaire de valeurs et d'une formation professionnelle, propose un nouveau départ à des jeunes hommes et femmes qu'il arme pour l'emploi en s'appuyant sur un réseau territorial et national de partenaires institutionnels, de collectivités, d'entreprises, d'associations et d'organismes de formation.

La cérémonie du 6 juin a marqué symboliquement l'entrée de ces recrues dans le Régiment. Cette étape sera suivie d'une période de sept mois environ, jalonnés par l'obtention du permis de conduire et du brevet de secouriste, une formation professionnelle dans l'une des trente filières proposées par le régiment comme par exemple, celle de chaudronnier-soudeur, d'agent de prévention et de sécurité, de maçonnoiries et réseaux divers et d'agent de maintenance du bâtiment.

Sous les ordres du chef de corps, le lieutenant-colonel Mathieu Dumas, la

cérémonie s'est déroulée en présence de Monsieur Jean-Paul Héraudeau, maire de La Flotte, du colonel Rémi de Gouvion Saint Cyr, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Charente-Maritime et de madame Céline Jordan, directrice de l'ONACVG 17 et des cadres du régiment.

Les membres des sections départementales de Charente-Maritime de l'Ordre National de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite ont remis un prix aux stagiaires les plus méritants d'un contingent antérieur. Etaient également pré-

sents, les partenaires du 3<sup>e</sup>RSMV dans le domaine de la formation professionnelle, les familles des jeunes recrues venues parfois de très loin. Plusieurs associations patriotiques rétaises et leurs drapeaux ont rendu hommage aux jeunes soldats : Anciens Combattants de La Flotte et de La Couarde, SMLH, Médaillés Militaires, Fédérations des Cols Bleus, FNACA, Poste aux armées. La population flottaise était aussi là.

A l'issue d'une remise de décoration puis des prix de la SMLH et de l'ONM, les soldats ont reçu leur calot des mains des autorités et des cadres du régiment. Enfin, le code du volontaire a été récité à pleine voix ; ce code fixe les règles de vie au sein du régiment et guide les stagiaires tout au long de leur formation et bien au-delà,

Un défilé en chantant sur le cours Félix Faure a parachevé cette superbe cérémonie dans une belle fraternité entre le village de La Flotte et le 3<sup>e</sup>RSMV. ■

»» Général Marc Théry,  
président de l'Amicale des Anciens  
Combattants de La Flotte